

villars- échos

No 3

Noël 82

AU SOMMAIRE :

- ★ VIVONS NOEL ENSEMBLE
- ★ LES MANIFESTATIONS DE L'HIVER à VILLARS
- ★ PROJET DE GRANDE SALLE
- ★ BREVES NOUVELLES COMMUNALES



Vivons NOËL ensemble !



23h45	Veillée de NOEL à l'église
Minuit	Cérémonie oecuménique de la Nuit de NOEL et messe de Minuit avec la participation des 2 communautés réunies, de la chorale et des enfants.
01h15 env.	Fraternoël Sur la place de l'église, nous prolongeons la veillée dans la JOIE. Vin chaud et thé du chaudron préparés par la JEUNESSE et offert par l'Union des Sociétés locales.



Invitation

TOUS ENSEMBLE
NOUS FETONS NOEL

Une fois de plus, nous allons célébrer NOEL, la venue du Fils de Dieu parmi les hommes qui veut nous rassembler pour nous introduire dans le royaume de son Père.

Pour la 4e fois nous allons célébrer ensemble cet événement, communauté protestante et catholique, nous qui croyons que le Fils de Dieu incarné en Marie veut nous réunir dans une merveilleuse fraternité.

Les célébrations vécues ces années dernières ont prouvé cette volonté de vivre de plus en plus intensément ce qui nous unit.

C'est pourquoi nous vous convions à revivre ensemble, catholiques et protestants, la Sainte Nuit de NOEL.

Joseph Boschung, curé
Richard Cuendet, pasteur
Le Conseil Pastoral



Mais parfois je revois Ta crèche
Près d'elle en paix je peux m'asseoir.

Quelque part une source fraîche
Chante furtive dans le soir.

Attentive silencieuse
Vieille Marie du souvenir

Je vois soudain mes mains voleuses
Se déployer pour Te saisir.

En moi gémit une tendresse
Plus violente qu'un flot de sang

Sur le vieux cœur d'une pauvre
Bat celui du plus jeune enfant.



* APPEL

* Noël: C'est l'époque où, vous
* toutes, Ménagères de Villars
* vous préparez des biscuits
* "maison".
* Seriez-vous d'accord d'en
* fabriquer un peu plus pour
* FRATERNOEL?

Si oui, veuillez nous les apporter
à la cure jusqu'au vendredi
24 décembre à 12h.
Ensemble, nous les partagerons.
Merci à toutes.

Nous vous rappelons que le Conseil Communal de Villars-le-Terroir, dans sa séance du 30 août, a pris une décision historique : la construction d'un complexe communal comprenant des abris, une salle polyvalente et des locaux scolaires.

Ainsi donc, notre Conseil a décidé de mettre à disposition de la population un complexe susceptible d'accueillir toutes les diverses activités propres à notre village.

Au sous-sol, les abris de 400 places seront divisés en locaux de 50, voir 100 places qui pourront être aménagés selon les besoins.

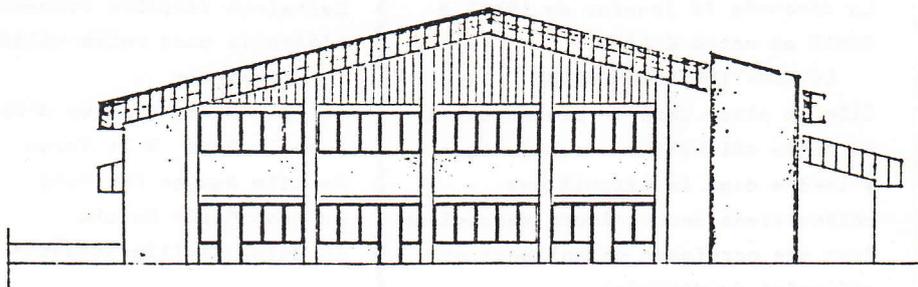
Au rez-de-chaussée, une salle polyvalente de 400 places équipée d'une scène latérale permettra aux classes et sociétés d'y suivre l'enseignement de la gymnastique ou d'y organiser des spectacles. Une vaste cuisine autorisera des banquets pour familles et sociétés. Enfin, une petite salle de 50 places servira aux réunions de plus petite dimension.

Profitant du volume existant sur ces locaux, la Commune a prévu au 1er étage 2 salles de classe.

L'aspect extérieur a également été bien pensé. Un toit à 2 pans respectera l'alignement nord-sud des toits du village.

Cette nouvelle construction constituera, avec les installations sportives contiguës, un complexe susceptible de promouvoir toute une vie chère aux gens de notre beau village.

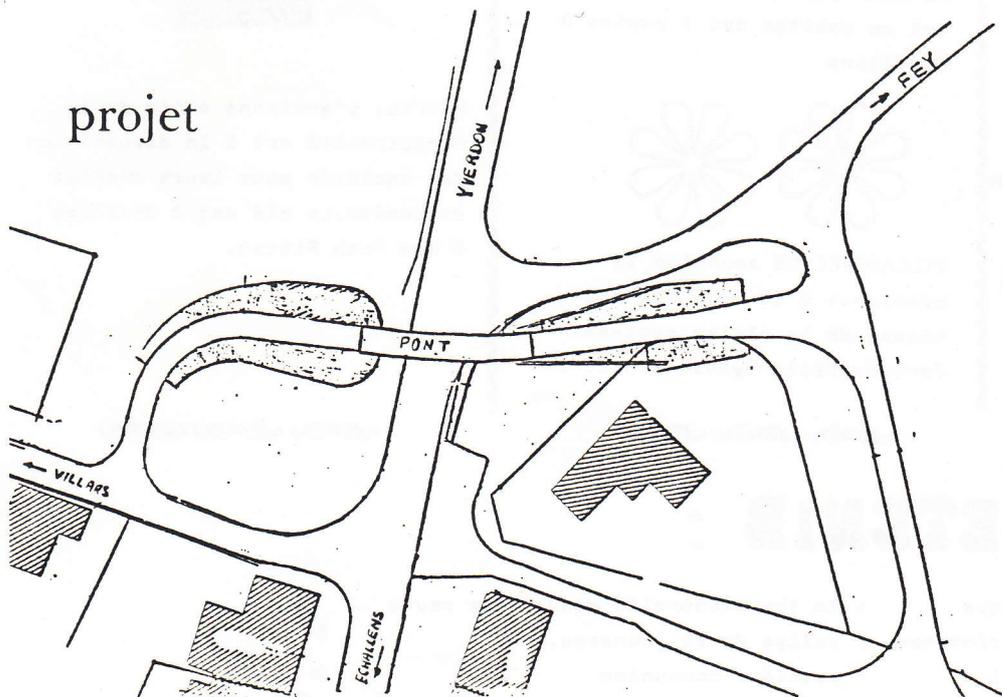
PROJET DE GRANDE SALLE



FACADE SUD

INFORMATION:

projet



Dernièrement le Grand Conseil a voté un crédit pour la modification de la croisée de la Grange à Janin.

Contrairement au premier projet qui prévoyait un "tunnel" et sur pression de la Municipalité, le nouveau projet définitif prévoit un pont qui permettra ainsi à la totalité du trafic agricole d'éviter la grand-route.

Le début des travaux est pour l'année prochaine.

Manifestations de l'hiver

- Dimanche 5 décembre (rappel) ☆ loto paroissial à la salle
- Dimanche 19 décembre après-midi ☆ Noël du 3e âge organisé par le chœur mixte, à la salle
- Nuit de Noël ☆ Frater Noël sur la place de l'église. (voir annonce séparée)
- Dimanche 16 janvier ☆ célébration oecuménique à l'église.
- Vendredi 18 février ☆ Match de yass du chœur mixte à la salle.
- Samedi 12 mars ☆ à l'église. Concert par :
- le chœur mixte de Villars
- le chœur mixte de Renens.

NOUVELLES BRÈVES

Le dimanche 16 janvier de 19h45 à 20h15 en notre église,

CELEBRATION OECUMENIQUE

Elle se place dans le prolongement de notre célébration de NOËL et s'insère dans le circuit des célébrations oecuméniques mensuelles dans nos paroisses catholiques et réformées du district. Cette cérémonie coïncidant avec la Semaine de l'Unité, nous vous invitons à venir nombreux au soir de ce dimanche pour prier afin que notre marche vers l'Unité se renforce chaque jour.



GREFFE

MUNICIPAL

Dès le 1er janvier 83 les heures sont modifiées de la sorte:

Tous les mercredis soirs de 19h à 20h à la salle de Municipalité (ancienne école enfantine)

Avec l'heure d'été: de 19h30 à 20h30

En cas d'impossibilité, téléphoner au 81.37.70 pour fixer rendez-vous.

Certaines familles viennent de s'établir dans notre village.

Il s'agit de:

Famille Rudaz à l'av. d'Orbe

Famille Bopp à la forge

Famille Nguyen The Hung

et Jean-Marie Dutoit

Au Buron: famille Strässle

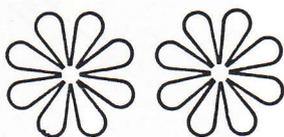
Bienvenus à tous!



BON TRAVAIL à la Municipalité dans son nouveau et spacieux local de l'ancienne école enfantine.



BONNE ROUTE à la classe à option de M. Longchamp qui désormais est au collège des 3 sapins à Echallens



VILLARS-ECHOS souhaite la bienvenue à la nouvelle maîtresse de la classe semi-enfantine: Melle Sylviane Roland

D'entente avec le Conseil de Paroisse, la Municipalité a fait procéder au déplacement de deux des belles croix du village:

La BELLE CROIX a traversé la grand-route. Cette belle croix du XVIIIe siècle est placée au pied du nouveau pont, côté Villars.

La CROIX DES BRIGANDS, elle, a également quitté le bord de la grand-route pour être plus accessible en bordure du chemin de Mannens.



RAPPEL: L'ancienne salle de la Municipalité est à la disposition des sociétés pour leurs séances de comité. La clé est à demander à Mme Ruth Pittet.

A RETENIR :

- ▲ - A Pâque : la traditionnelle course aux oeufs
- ▲ - Au printemps : rallye de la jeunesse.
- ▲ - 8 mai : première communion
- ▲ - 12 ou 19 juin : confirmation dans l'église d'Assens